Nations Unies ECE/WG.1/2025/1

Conseil économique et social

Distr. générale
12 juin 2025
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail permanent sur le vieillissement

Dix-huitième session
Genève, 12-14 novembre 2025
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième session

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mercredi 12 novembre 2025, à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Travaux du Bureau.
4. Exécution du programme de travail en 2025, projets pour 2026 et 2027 :
   a) Sensibilisation à la question du vieillissement et aux effets du vieillissement sur le développement durable, et création de synergies avec les grands programmes pertinents ;
   b) Coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances ;
   c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités ;
   d) Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques ;
   e) Plan-programme de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population de la Commission économique pour l'Europe pour 2027 ;
   f) Financement du programme de travail.
5. État d'avancement de la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022.

* Tous les documents connexes ainsi que le lien d'inscription à la réunion seront disponibles sur la page Web de la réunion, à l'adresse https://unece.org/population/events/SWGA18. Les représentants participant à la réunion sont priés de s'inscrire en ligne.

Merci de recycler

6. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

7. Cinquième cycle d'examen et d'évaluation de l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution.

8. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement.

9. Questions diverses.

10. Récapitulatif des décisions et clôture de la session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire annoté figurant dans le présent document est fondé sur l'avant-projet établi par le Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement à sa dix-septième session (ECE/WG.1/2025/3). Le Bureau sera invité à adopter l'ordre du jour.

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième session (ECE/WG.1/2025/1)

2. Élection des membres du Bureau

Conformément au mandat du Groupe de travail permanent, fondé sur les Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE, les membres du Bureau sont élus pour une période de deux ans et peuvent exercer trois mandats consécutifs. Conformément à la pratique établie, la composition du bureau passe de 8 à 10 États membres durant les cycles d'examen et d'évaluation périodiques du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et lors des préparatifs de la Conférence ministérielle sur le vieillissement.

Comme suite à l'appel à candidatures, les États membres sont invités à présenter leurs candidats au secrétariat avant la réunion. La liste des candidats sera diffusée par courriel avant la réunion.

3. Travaux du Bureau

Le Président informera le Groupe de travail permanent des décisions adoptées par le Bureau à sa dix-septième réunion, tenue les 8 et 9 mai 2025 à Madrid.

Document(s) : Report on the seventeenth meeting of the Bureau of the Standing Working Group on Ageing (ECE/WG.1/2025/3)

4. Exécution du programme de travail en 2025, projets pour 2026 et 2027

Le secrétariat présentera les éléments du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement exécutés en 2025 et les activités prévues pour 2026. Au titre de l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail permanent sera invité à approuver le rapport sur l'exécution de son programme de travail pour 2025 (ECE/WG.1/2025/4) et à prendre des décisions sur les activités prévues.

Le Groupe de travail permanent sera également invité à examiner le projet de plan-programme de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population (sous-programme 8) de la Commission économique pour l'Europe pour 2027, tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2025/5, et à formuler des recommandations, le cas échéant.

Enfin, le Groupe de travail permanent sera informé de l'état actuel du financement du programme de travail.

Document(s) : Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2025 (ECE/WG.1/2025/4)

Projet de budget-programme pour 2026 (A/80/6 (Sect. 20))

Aperçu des éléments clefs du programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2027 (ECE/WG.1/2025/5)

a) Sensibilisation à la question du vieillissement et aux effets du vieillissement sur le développement durable, et création de synergies avec les grands programmes pertinents

Le Groupe de travail permanent sur le vieillissement sera informé des activités de sensibilisation menées en 2025 et discutera des possibilités de sensibilisation au vieillissement de la population et de création de synergies avec les grands programmes pertinents.

b) Coopération internationale et échange de données d'expérience et de connaissances

Le Groupe de travail permanent sera informé des activités menées en 2025 et sera invité à examiner et approuver des sujets pour la note de synthèse sur le vieillissement, les dialogues sur le vieillissement et le dialogue approfondi organisé pendant la réunion annuelle en 2026. Les possibilités d'apprentissage entre pairs seront examinées au titre de cet alinéa de l'ordre du jour. Les membres du Groupe de travail permanent qui souhaitent organiser une visite d'apprentissage par les pairs en 2026 sont invités à en informer le secrétariat à l'avance.

Document(s) : Note d'orientation nº 30 (ECE/WG.1/45) et messages clefs

c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités

Le Groupe de travail permanent sera informé des activités de renforcement des capacités nécessaires à la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement menées en 2025, en particulier de l'élaboration d'un nouvel outil pour recenser les lacunes en matière de données relatives au vieillissement et de données ventilées par âge, qui a été mis à l'essai en Géorgie. Les membres du Groupe de travail permanent qui souhaitent mener une étude sur la disponibilité des données en 2026 seront invités à manifester leur intérêt.

Le Groupe de travail permanent recevra des informations sur le plan d'étapes pour la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement en Ouzbékistan. Les membres qui souhaitent élaborer un plan d'étapes pour la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement en 2026 sont invités à se mettre en rapport avec le secrétariat.

d) Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques

Le Groupe de travail permanent recevra des informations actualisées sur les mesures prises pour améliorer le suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcer les bases factuelles de l'élaboration des politiques. Les informations porteront notamment sur les activités concernant les statistiques liées au vieillissement et le suivi par la Conférence des statisticiens européens, l'équipe spéciale chargée du suivi quantitatif, le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations et la base de données sur les politiques relatives au vieillissement.

e) Plan-programme de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population de la Commission économique pour l'Europe pour 2027

Le Groupe de travail permanent sera invité à examiner le projet de plan-programme de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population (sous-programme 8) de la Commission économique pour l'Europe pour 2027, tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2025/5, et à formuler des recommandations, le cas échéant. Le projet sera ensuite présenté au Comité exécutif de la CEE pour examen, avant d'être soumis à l'approbation des organes compétents de l'Assemblée générale des Nations Unies.

f) Financement du programme de travail

Le secrétariat rendra compte de l'état actuel du financement du programme de travail et, notamment, de l'allocation budgétaire des contributions récemment reçues, et mettra en évidence les domaines pour lesquels des contributions supplémentaires sont nécessaires.

Le Président invitera les membres du Groupe de travail permanent à annoncer des contributions, financières ou en nature, à l'exécution du programme de travail du Groupe pour 2023-2027.

5. État d'avancement de la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022

Les membres du Groupe de travail permanent présenteront les évolutions stratégiques et les projets qui répondent aux objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022. Les exposés seront suivis d'un débat.

6. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

À la dix-septième session, le Groupe de travail permanent a décidé que le dialogue approfondi prévu dans le cadre de la dix-huitième session ferait office de « réunion à mi-parcours » sur l'actualisation de la Stratégie régionale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Au titre de l'examen de ce point, le Groupe de travail permanent sera invité à faire part de ses commentaires sur l'orientation de l'actualisation. Les équipes spéciales chargées de l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution et du suivi quantitatif présenteront un projet de plan de nouvelle stratégie indiquant les principaux thèmes et sujets couverts, ainsi que les indicateurs proposés, qui sera communiqué au Groupe de travail permanent avant la réunion.

Au titre de l'examen de ce point, le Groupe de travail permanent examinera et approuvera la structure et les principaux domaines d'action de la stratégie. Les membres examineront également les grandes priorités dans chaque domaine d'action, en échangeant sur les priorités et les problèmes se faisant jour au niveau national.

Document(s) : Proposed outline for the new Regional Implementation Strategy (ECE/WG.1/2025/INF.1)

Rapport sur les activités nationales de mobilisation

Proposition d'indicateurs de l'équipe spéciale sur le suivi quantitatif

7. Cinquième cycle d'examen et d'évaluation de l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa stratégie régionale d'exécution

Le Groupe de travail permanent discutera du cinquième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, des examens nationaux et des préparatifs de la Conférence ministérielle de 2027 sur le vieillissement.

Document(s) : Guidelines for National Reports (ECE/WG.1/2025/INF.2)

Concept Note for 2027 Ministerial Conference on Ageing (ECE/WG.1/2025/INF.3)

8. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement

Les membres du Groupe de travail permanent seront informés des initiatives et rencontres régionales et mondiales dans le domaine du vieillissement organisées en 2025 ou prévues pour 2026.

Document(s) : 2025 overview of international resources on ageing (ECE/WG.1/2025/INF.4)

9. Questions diverses

Les membres du Groupe de travail permanent qui souhaitent débattre d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour sont invités à en informer le secrétariat au plus tard deux semaines avant la session.

10. Récapitulatif des décisions et clôture de la session

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les décisions adoptées à la session. Le Président clôturera la session.